

PLŒMEUR

LE MAGAZINE



BUDGET 2026

ÉLECTIONS
MUNICIPALES

LE
BICENTENAIRE
DE LA PHOTO

HABITER À PLŒMEUR

VÉGÉTALISATION DES
COURS D'ÉCOLES

Sommaire

BUDGET 2026	4
Finances de la collectivité, budget 2026	
SOLIDARITÉ	7
TRAVAUX	8
L'aboutissement visible des travaux à Plœmeur	
CULTURE	10
· Le Bicentenaire de la photo · Tr[A]ces, nouvelle création de l'école de musique · L'art s'invite dans la ville	
DÉVELOPPEMENT DURABLE	13
Végétalisation et biodiversité à Plœmeur	
DOSSIER : HABITER À PLOEMEUR	14
· Vos interlocuteurs du quotidien · Le parcours pour réaliser des travaux	
RÉTROSPECTIVE	18
ACTUALITÉS	20
Élections municipales, infos pratiques	
AGENDA	22
Vie locale	
INTERCOMMUNALITÉ	24
Pêche de loisir : préserver la mer commence par la déclaration	
VIE ÉCONOMIQUE	25
Nouvelles enseignes	
TRIBUNES POLITIQUES	26
LA RECETTE DE TI LIPOUS	27

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Ronan Loas, maire de Plœmeur

RÉDACTION, CRÉATION ET MAQUETTE

Service communication, Ville de Plœmeur

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Ville de Plœmeur, Adobe Stock, Freepik, François Trinel, Qaptur.

IMPRESSION

TIRAGE

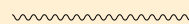
10500 exemplaires. Imprimés sur papier PEFC provenant de forêts gérées durablement. Imprim'Vert, la marque des imprimeurs respectueux de l'environnement.



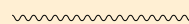
SUIVEZ-NOUS !

Vos services, les actualités, les événements sur :

WWW.PLOEMEUR.COM



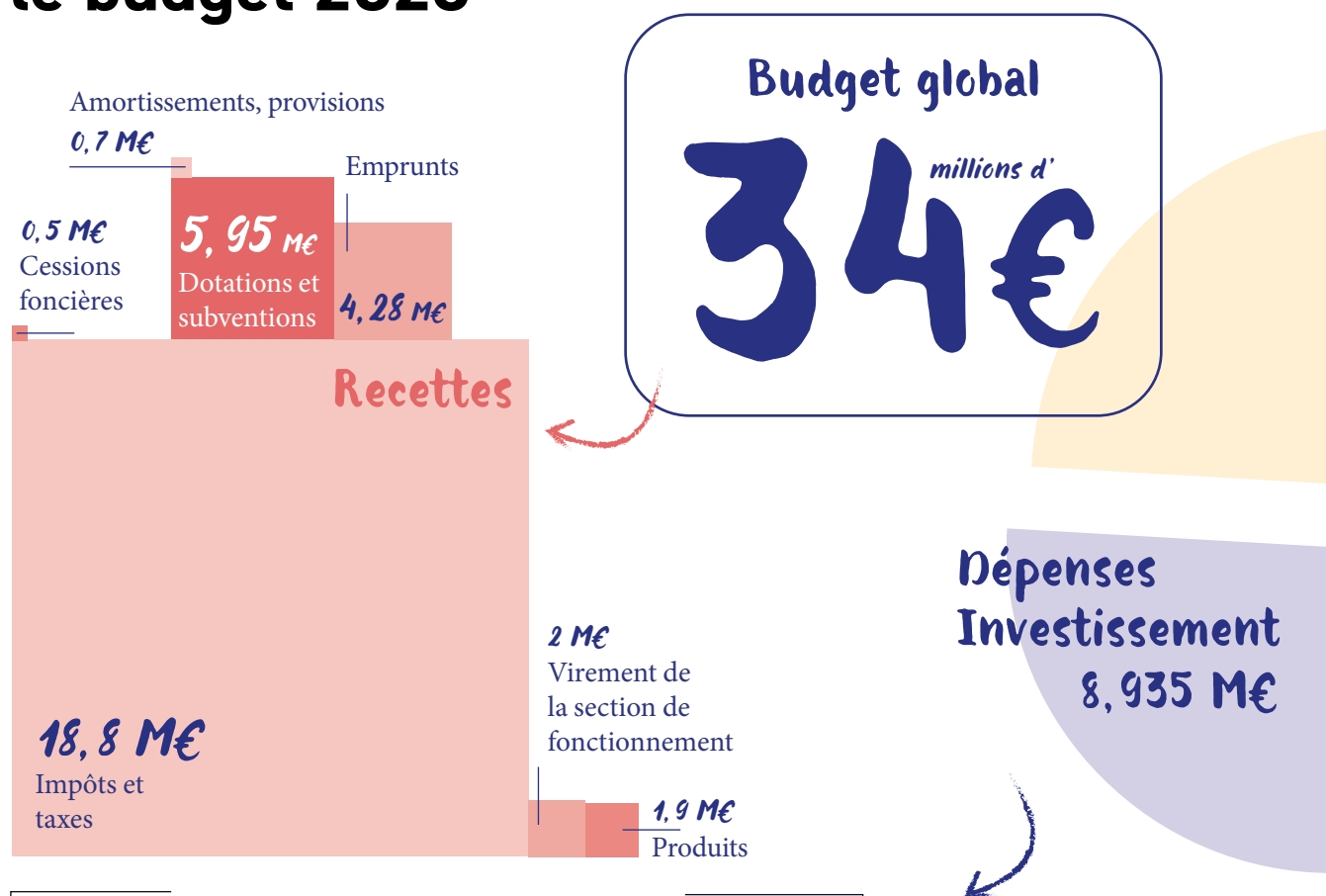
@Villedeloemeur sur les réseaux



téléchargez l'application



Finances de la collectivité, le budget 2026



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT POUR 2026



Une ville en transition

Energie photovoltaïque, renaturation des écoles, réseau de chaleur...



Une ville qui se redessine

Voirie, réaménagements : Fort Bloqué, ZAC centre bourg, rue de l'Anse du Stole...



Une ville pour tous

Rénovation salle omnisports St Mathurin & du terrain synthétique, budget participatif, sécurité publique...

AUTRES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Remboursement du capital de la dette
- Opérations d'ordre (travaux en régie)*
- Autres dépenses d'équipement



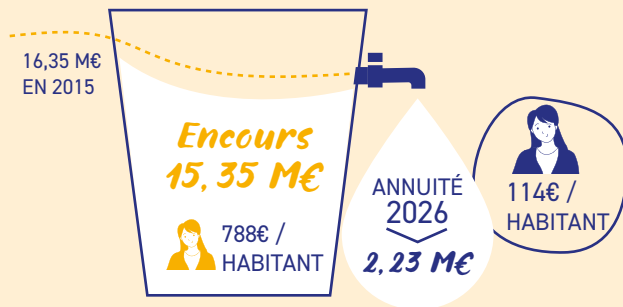
**Dépenses
Fonctionnement
25,546 M€**

Transfert du budget de la petite enfance



Depuis le 1er janvier 2026, la Ville assure directement la gestion des services de la Petite Enfance, auparavant rattachés au CCAS. Ce changement s'accompagne du transfert des budgets correspondants (dépenses = 1.510 K€ / Recettes = 665 K€), le différentiel étant financé par une diminution de la subvention versée par la ville au CCAS (= -845 K€).

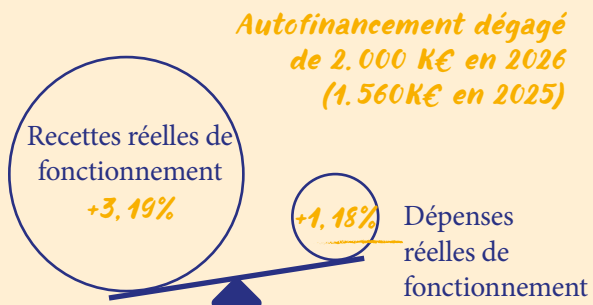
La dette du budget de la ville et des budgets annexes, au 1er janvier 2026



Optimisation de la dette et maintien d'une structure majoritairement à taux fixe

Une hausse du niveau d'autofinancement

L'excédent de ressources dégagé sur le budget de fonctionnement de la ville permet d'accroître l'auto financement et participer au financement des investissements nouveaux du budget 2026.



Budgets annexes

Ploemeur a **2 Budgets annexes**



La ZAC centre s'étend sur 70 ha au coeur de la commune et sur le secteur de Kerdroual. Le programme d'aménagement de cette zone fait l'objet d'un budget annexe à celui de la ville, inscrit dans un plan pluri-annuel de financement. En 2026, ce budget s'élève à 1 284 587€.



La cuisine centrale sert 500 000 repas à l'année pour les jeunes enfants, les écoliers, les adolescents, les adultes, les personnes en situation de handicap, les seniors... Elle a elle aussi son budget dédié, annexe. En 2026 il s'élève à 2 130 000€, il est équilibré par une subvention de la ville de 200 000€.

La cuisine centrale déploie

5

grands axes de la loi **EGALIM**

- Choisir des produits de qualité
- Lutter contre le gaspillage
- Proposer des menus végétariens
- Substituer le plastique par des ustensiles réutilisables et non-polluants.
- Informer les usagers

Qu'est-ce que le budget vert ?

Le budget vert permet d'analyser les finances de la commune à travers le prisme de l'écologie. Concrètement, il consiste à évaluer chaque dépense (uniquement les dépenses d'investissement en 2026) pour mesurer leur impact — positif, neutre ou négatif — sur la biodiversité et le climat.



Solidarité en action : se protéger et soutenir

LA MUTUELLE COMMUNALE : UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ POUR TOUS

La Ville de Plœmeur propose trois mutuelles communales afin de faciliter l'accès à une complémentaire santé à tarifs avantageux. Réservées aux habitants, elles sont ouvertes à tous, sans condition d'âge ni de ressources. Les mutuelles choisies par la commune, **Mutuale**, **Mutuelle Just** et **Groupama**, proposent des offres étudiées au meilleur tarif pour les Plœmeurois. Pour s'informer, comparer ou adhérer, les mutuelles tiennent des permanences dans les locaux du CCAS sur rendez-vous. Pour échanger à ce sujet, **le CCAS est à votre écoute au 02 97 86 40 60**

MUTUELLE JUST

PERMANENCE 1 MERCREDI PAR MOIS
9H-12H / 13H30 - 16H30
0 809 546 000

MUTUELLE MUTUALE

PERMANENCE 1^{ER} LUNDI, CHAQUE MOIS
10H À 12H, SUR RENDEZ-VOUS
06 25 60 01 02

MUTUELLE GROUPAMA

A RETROUVER DANS LEURS LOCAUX
9 RUE DE LARMOR
02 97 86 31 14



LA LITTORALE 56 : UNE 13^E ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE DU PARTAGE

Dimanche **12 avril 2026**, Plœmeur accueillera la 13^e édition de La Littorale 56, grand événement solidaire, familial et intergénérationnel ouvert à tous, sans esprit de compétition. Le parcours, situé le long de la route côtière entre Fort Bloqué et Guidel Plages, pourra être réalisé à son rythme, à pied, en roller, en skate ou par toute autre activité physique. Dès 9h, coureurs puis familles se retrouveront au départ de Fort Bloqué. **Le Village Enchanté, ouvert de 10h à 17h**, proposera plus de 30 animations

gratuites, 10 ensembles musicaux et une restauration variée. Organisée par l'association **En Famille Contre le Cancer**, cette journée mobilise plus de 200 bénévoles et s'inscrit dans douze années d'engagement solidaire au service des malades et de leurs familles. Venez nombreux célébrer cette belle aventure humaine, porteuse d'émotions, d'espoir et de solidarité.

INSCRIPTIONS CHEZ LES COMMERÇANTS
PARTENAIRES À PARTIR DE FÉVRIER.
INSCRIPTIONS VIA WWW.LALITTORALE56.BZH À PARTIR DE MARS.

L'aboutissement visible des travaux à Plœmeur

LA VÉGÉTALISATION DE LA PLACE FLORENCE ARTHAUD

Les travaux de réaménagement du Fort Bloqué sont désormais en cours d'achèvement. Cette transformation a permis de remettre en valeur ce site emblématique du patrimoine plœmeurois, tout en l'adaptant aux enjeux liés au changement climatique et à l'évolution du littoral. La ré Arborisation du site représente 82 arbres plantés, issus de 7 espèces différentes, ainsi que 11 855 arbustes, vivaces et graminées, répartis en 23 espèces distinctes. Ont été privilégiées des essences résistantes, capables d'assurer la pérennité des plantations.

arbres
plantés

82



PHOTO PRISE EN COURS DE PLANTATION DES ARBRES DE L'ESPLANADE FLORENCE ARTHAUD

FIN DE RENATURATION DES COURS D'ÉCOLE DE LOMENER-KERROC'H

Depuis le mois de décembre 2025, les enfants du groupe scolaire Lomener-Kerroc'h bénéficient d'un nouvel espace de liberté, plus végétalisé et mieux adapté aux enjeux du changement climatique. La cour d'école a été repensée pour offrir davantage de nature, avec des plantations d'arbres et d'arbustes favorisant l'ombre et la biodiversité. Les sols perméables permettent une meilleure gestion des eaux de pluie et limitent les effets de chaleur en période estivale. Cet aménagement offre aux élèves un cadre plus agréable, propice au jeu, au bien-être et à la sensibilisation à l'environnement, tout en répondant aux objectifs de transition écologique.



RENATURATION DE L'ÉCOLE LOMENER-KERROC'H AVEC LA PARTICIPATION DES ENFANTS





LE DÉVELOPPEMENT CONTINU DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Depuis 2024, les bâtiments municipaux se sont équipés de panneaux photovoltaïques. Les écoles Marcel Pagnol, Robert Desnos et La Chataigneraie - première école à énergie positive - ainsi que la cuisine centrale Ti Lipous produisent aujourd'hui leur propre électricité. En 2025, ces installations ont été renforcées par de nouveaux panneaux. À l'école Jacques Prévert, l'équipement est en place et sera prochainement raccordé. Le Pôle Municipal de Kerdroual accueillera ses panneaux sur le toit du futur préau actuellement en construction, tandis que la Maison de la Petite Enfance sera équipée au premier trimestre 2026.



PANNEAUX DE L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL



ÉCOLE ROBERT DESNOS, AVEC LA ZONE DÉDIÉE À L'ACCUEIL DE NOUVEAUX PANNEAUX

"L'école Marcel Pagnol sera la 2ème à énergie positive*."

* UN BÂTIMENT À ÉNERGIE POSITIVE (BEPOS) EST UN BÂTIMENT DONT LE BILAN ÉNERGÉTIQUE GLOBAL EST POSITIF, C'EST-À-DIRE QU'IL PRODUIT PLUS D'ÉNERGIE QU'IL N'EN CONSOMME.

BICENTENAIRE DE LA PHOTO



En 2026, la Ville de Plœmeur célèbre le bicentenaire de la photographie, un art qui, depuis deux siècles, permet d'immortaliser les instants de vie et de traverser le temps. À travers l'évolution des techniques, de l'argentique au numérique, la photographie a su capter le mode de vie des habitants, leurs gestes du quotidien, les paysages, les événements et les saisons qui rythment la commune. Elle raconte l'histoire de Plœmeur, faite de souvenirs partagés, de transformations et de continuités. Tout au long de l'année, la photographie sera mise à l'honneur, à travers la diffusion de photographies d'hier et d'aujourd'hui, invitant chacun à raviver la mémoire collective tout en posant un certain regard sur notre monde. Nous partagerons ainsi autour de grandes expositions extérieures, mais aussi au sein de nos lieux de culture, des ateliers de pratique, des conférences, des rencontres avec des photographes. Autant de rendez-vous où la photographie sera un lien précieux entre les générations.

Tr[A]ces, nouvelle création de l'école de musique

Nous avons rencontré **Christophe Hoyet**, artiste vidéaste Plœmeurois, **Christophe Rouillé**, professeur-coordonateur des musiques actuelles amplifiées, et **Fabrice Carré**, directeur de l'école de musique de Plœmeur. Ils nous ont présenté leur projet de spectacle en préparation pour 2026.

Intitulé **Tr[A]ces**, ce spectacle gratuit sera présenté le **3 juin 2026 à l'Océanis à 20h**. Il réunira sur scène 25 musiciens et musiciennes de l'école pour une heure de concert, accompagnés des créations vidéo de Christophe Hoyet.

Un voyage son et image inédit, au cœur de Plœmeur

Né d'une collaboration précédente entre Christophe Hoyet et Christophe Rouillé, le projet s'inspire du ciné-concert en associant étroitement son et image. Les premiers tableaux feront voyager dans le territoire plœmeurois à travers des cartes postales anciennes restaurées et animées avec l'intelligence artificielle.

Cette approche s'inscrit dans la thématique du bicentenaire de la photographie, fil conducteur de la programmation culturelle 2026. D'autres tableaux exploreront ensuite la nature et les quatre éléments.

Quel est votre rapport à l'Intelligence Artificielle dans la création de ce spectacle ?

Christophe Hoyet :

« Je souhaite utiliser l'IA comme un outil, comme un véritable assistant à la création. En l'occurrence je lui fournis toute la matière, les images et je lui demande simplement de les animer, pour aller plus vite et plus loin dans le processus créatif. »

Christophe Rouillé :

« Au regard du public qu'on a, des adolescents, des lycéens, on ne peut pas avoir une position négative ou réactionnaire face à cet outil, on doit leur montrer ce qu'on peut faire de beau avec. »

Comment ce projet est-il reçu par les élèves ?

Christophe Rouillé :

« Les élèves du pôle musiques actuelles travaillent sur la re-crédation de morceaux post-rock, et ambients. Ils seront soutenus par des élèves du cursus classique qui apporteront des couleurs supplémentaires avec leurs timbres. On aura donc une vision globale de la diversité de l'école de musique. On est fier de plonger les jeunes dans un projet qu'ils n'imaginaient pas du tout : créer un spectacle complet et les sortir des auditions habituelles. »

Fabrice Carré :

« Quand on apprend la musique, on est centré sur soi et sa technique instrumentale. Mais ici, on leur propose une performance d'une autre dimension. Ils ne seront plus sous les projecteurs, mais un peu dans l'ombre et ils accompagneront l'image pour immerger les spectateurs dans l'ambiance et le récit. »



L'art s'invite dans la ville



DÉCOUVREZ LES OEUVRES DE STREET ART À PLOEMEUR

Nous comptons 13 oeuvres de street art dans la ville. Réparties entre le bourg, l'étang du Ter et la côte à Lomener et à Kerroc'h, ces dernières viennent apporter de la couleur aux murs de la ville. Pour les retrouver, suivez le parcours sur l'application Imagina !



Végétalisation et biodiversité à Plœmeur



LABEL APICITÉ

La Ville de Plœmeur conserve le label APICité niveau « 3 Abeilles », récompensant son engagement exemplaire pour la protection des abeilles et des pollinisateurs sauvages. Cela correspond à 3 types d'actions menées par la ville : la lutte contre le frelon asiatique, le développement de la biodiversité urbaine et la création d'actions de sensibilisation.

LES ÉLÈVES DE PLOEMEUR PARTICIPENT À RECONSTITUER LE BOCAGE

Dans le cadre de son engagement pour la transition écologique, la Ville mènera cet hiver trois projets de plantation de haies avec les écoles volontaires de la Châtaigneraie, des Petits Ruisseaux et de Notre-Dame de la Garde. Après un temps de sensibilisation aux enjeux environnementaux, les élèves participeront aux plantations aux côtés des services municipaux. Ces actions contribueront à renforcer le bocage communal et la biodiversité, tout en impliquant les enfants dans un projet écologique concret.



SITE DE PLANTATION, RUE DU DOLMEN
24M DE HAIES



SITE DE PLANTATION, RUE PASCALE
50M DE HAIES



SITE DE PLANTATION, ALLÉE DES ALGUES
50M DE HAIES



LABEL TETE

Le label Territoire Engagé Transition Ecologique, obtenu jusqu'en 2028, nous aide à fixer des objectifs clairs et atteignables. Pour adapter nos usages, rendre notre consommation d'énergie plus efficiente, sauvegarder la biodiversité, responsabiliser chacun et faire participer tous les Plœmeurois à cette Transition !



Vos interlocuteurs du quotidien

La gestion des déchets



La collecte des déchets ménagers est assurée par

LORIENT
AGGLOMÉRATION

0 800 100 601
NUMEROVERT@
AGGLO-LORIENT.FR

3 poubelles sont mises à disposition par foyer :



biodéchets



emballages



non-recyclables



Les papiers, le verre et les textiles sont à déposer dans les colonnes dédiées



Les jours de collecte varient selon les quartiers de Ploemeur. Obtenez votre calendrier personnalisé sur :

La déchèterie

Il y a en tout sur Lorient Agglomération un réseau de 12 déchèteries. Elles sont accessibles aux particuliers munis d'un badge. Le badge s'obtient auprès de Lorient Agglomération sur présentation d'un justificatif de domicile.



DÉCHÈTERIE DE PLOEMEUR
LUNDI, MERCREDI,
JEUDI, VENDREDI,
SAMEDI
10H - 12H30 & 14H - 18H
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS



calendriercollecte.lorient-agglo.bzh



L'espace public



La gestion de l'espace public est assurée par les **services techniques municipaux**.

02 97 86 40 00
PÔLE MUNICIPAL
DE KERDROUAL
10 RUE G.EIFFEL

Les services techniques municipaux ne gèrent donc ni la collecte des déchets, ni le service en eau. En revanche, vous pouvez les contacter pour **les motifs suivants** :



Problème d'éclairage public : lampadaire détérioré ou défaillant.



Problème de voirie.

Problème d'animaux sauvages en perte de vue sur la voie publique.



Problème de signalétique manquante ou abîmée.



La gestion de l'eau



L'eau est gérée par Lorient Agglomération, et l'exploitation du réseau a été confiée à la SAUR.

02 56 56 20 00
SAURCLIENT.FR

0 800 100 601
CONTACT-EAU@
AGGLO-LORIENT.FR



L'usine de production d'eau potable de Beg Minio est officiellement mise en service depuis le **6 janvier 2026**. Les nouveaux procédés de traitement améliorent significativement la qualité de l'eau en réduisant les taux de fer et de manganèse. L'usine comprend aussi un traitement au charbon pour éliminer les micropolluants (pesticides, PFAS...).



Retrouvez les résultats des **analyses de l'eau** de votre commune sur :



3,5
millions d'€

eau.potable.sante.gouv.fr

3,5 millions d'€ sont consacrés en 2025 & 2026 par Lorient Agglomération pour **renouveler plus de 7km de tuyaux** dans les secteurs de Kerlir et Kervam, près de Lomener, dans le quartier de Bois Pins, rue de Larmor et à Lann Er Roch.

Toutes les aides de l'aglo



Aide à l'achat d'un composteur

Aide à la location d'un broyeur de végétaux

Aide à l'achat d'un poulailler

Les éco gestes



Prendre une douche de 4 min plutôt qu'un bain
150l d'eau



Installer un mousseur sur son robinet économise
30 à 50% d'eau



Réparer un robinet qui goutte préserve
100l d'eau /jour



Lancer son lave-linge en pleine charge économise
25l d'eau

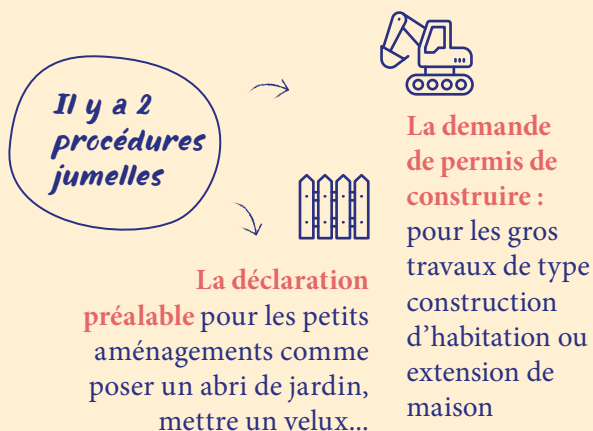
Récupérer l'eau de pluie produit
900 l d'eau par m2 de toit



Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

L'agglomération octroie 50€ nets par foyer !

Le parcours pour réaliser des travaux



La prise de contact

1.



La personne qui engage des travaux se présente au service urbanisme. Il ou elle sera reçu-e pour lui expliquer la démarche. Il est possible d'échanger par mail ou par téléphone.

COURRIEL : AURBA@PLOEMEUR.NET
TEL : 02 97 86 40 90

Le chantier

Une fois le délai de recours passé, le chantier peut commencer !

6.



2 mois

L'affichage informe le voisinage des travaux prévus. Ce délai permet à quiconque de demander un recours en cas de désaccord.

(SI UN RECOURS EST ENGAGÉ, UNE NOUVELLE PROCÉDURE SE MET EN PLACE)

La fin de chantier

7.

Une fois le chantier terminé, pour clôturer le dossier, vous devez envoyer en mairie la DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux). Vous devez également déclarer auprès des impôts la fin de vos travaux.



La visite de conformité



8.

Un agent du service urbanisme viendra vérifier la conformité de ce que vous avez réalisé. Si tout est conforme, il vous délivrera une attestation de conformité. Cette attestation est très importante et peut-être demandée en cas de revente de votre bien, par le notaire ou l'agent immobilier.



SI LORS DE LA VISITE DE CONFORMITÉ, LES TRAVAUX EFFECTUÉS NE SONT PAS CONFORMES À L'AUTORISATION INITIALE, IL FAUDRA ENCLANCHER UNE NOUVELLE DEMANDE DE TRAVAUX RECTIFICATIVE OU DANS LE PIRE DES CAS DÉMOLIR LA RÉALISATION.



Échos de la fin d'année

MARCHÉ DE NOËL 30



NEIGE À PLOEMEUR 25

Quoi de mieux qu'un Noël sous la neige ?



Début décembre, la ville s'est parée de ses plus belles lumières. Le Conseil Municipal des Jeunes a eu l'honneur d'illuminer les rues de Plœumeur. Les habitants ayant assisté au lancement des illuminations ont pu par la même occasion profiter du concert de la chorale des écoles, accompagnée par l'école de musique de Plœumeur.

ILLUMINATIONS 06



DÉCEMBRE

JANVIER



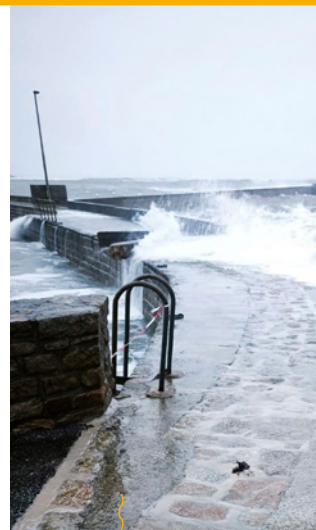
08 VISITES DE CONVIVIALITÉ

Moment partagé autour de la galette des rois à la résidence Pierre et Marie Curie. Ces temps de rencontre organisés par le CCAS rassemblent les personnes visitées à domicile, les bénévoles engagés et les jeunes d'Unis-Cité.



LA CÉRÉMONIE DES VOEUX 13

La ville a adressé ses meilleurs vœux à ses habitants pour 2026. Que cette année soit placée sous le signe de la santé, la solidarité et du vivre ensemble.



LA DIGUE DE LOMENER AFFRONTÉ LA TEMPÊTE 24

Juste après la fin des travaux, la digue a essuyé ses premières tempêtes.

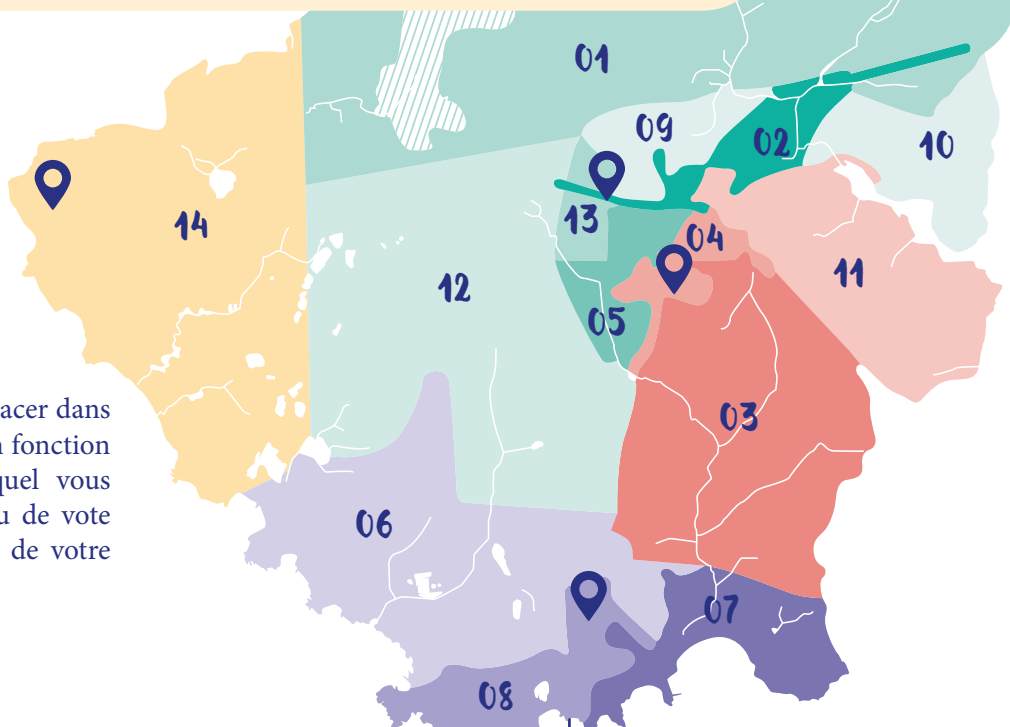
Élections municipales infos pratiques



Les élections municipales auront lieu **les 15 & 22 mars 2026**.

Vous élirez les 33 membres du conseil municipal de Ploemeur et les 7 représentants de Ploemeur au conseil communautaire de Lorient Agglomération. Il y a 2 tours : 2 dimanches à une semaine d'intervalle.

Pour voter, il faut se déplacer dans l'un des 4 sites prévus, en fonction du **bureau de vote** auquel vous appartenez. Votre bureau de vote est défini selon l'adresse de votre résidence principale.



Site de vote :
école des Petits Ruisseaux
allée des Glycines

Site de vote :
école Jacques Prévert
boulevard F. Mitterrand

Site de vote :
école Marcel Pagnol
rue Villemain

Site de vote :
école St Exupéry
rue de la Tour du Génie

La répartition des quartiers selon les bureaux de vote

Bureau 1 | Lann-Bihoué, Le Gaillec, Keraude
Bureau 2 | Kergourgan, Le Divit
Bureau 3 | Kerloudan, Le Rhun, Kervam, Kergalan
Bureau 4 | Rue de Larmor, Rue des Plages
Bureau 5 | Le Stade, Rés. des Primevères
Bureau 6 | Le Penher, Le Courégant
Bureau 7 | Lomener, Kerpape
Bureau 8 | Kerroch, Le Guermeur
Bureau 9 | Clos du Bourg, Kerchaton
Bureau 10 | St Mathurin, Kerdiret, Kerbernes
Bureau 11 | St Deron, Le Ter, Keradehuen
Bureau 12 | Kergantic, Kerveganic, Kerloret
Bureau 13 | Les Pins, La Chataigneraie, Toul Blaye
Bureau 14 | Le Fort Bloqué, Lannec, Kerham

Je vérifie

toujours mon bureau de vote avant de me déplacer.
Attention en cas de déménagement.

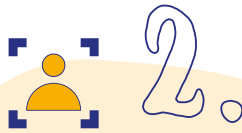
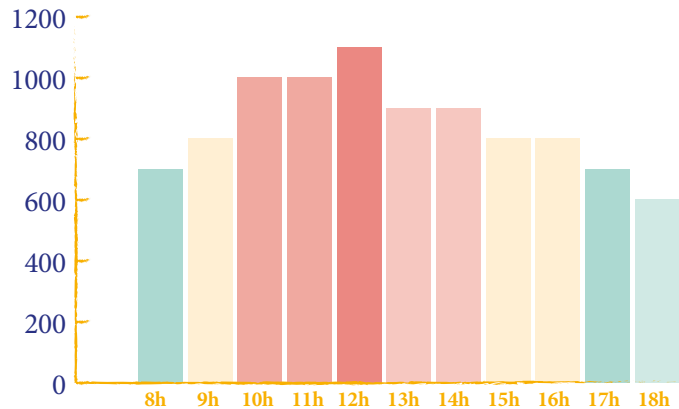
service-public.gouv.fr





Je me rends à mon bureau de vote
si possible hors des heures d'affluence.

Les heures d'affluence aux bureaux de vote



Je présente une pièce d'identité.



La carte d'électeur n'est pas suffisante pour pouvoir voter et n'est pas obligatoire. Il faut présenter un titre d'identité valide, qui doit contenir impérativement **une photographie**.

Les pièces d'identité valides pour les élections

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte d'identité parlementaire
- Carte d'identité d'élu local
- Carte vitale
- Carte du combattant
- Carte d'invalidité ou de Mobilité inclusion
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat
- Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire
- Permis de chasser
- Récépissé valant justification de l'identité



Je vote
en utilisant une machine à voter.



Je signe
la liste d'émargement.



Les titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés si périmés depuis moins de 5 ans.

La vie locale



CONCERT DES GABIER D'ARTIMON

Océanis, salle de spectacle

1er mars
Concert de chants de marin



COLLECTE DE JOURNAUX

Place des droits de l'enfant

14 mars
Collecte de journaux & prospectus à recycler avec le CCFD et Tarz Heol.



COLLECTE DES RESTOS DU COEUR

Maison des Plœmeurois

06 mars
Collecte, salle Belle-Île



MÉTAL CORDES, CONCERT

Océanis, salle de spectacle

18 mars
Concert des élèves de l'école de musique de Plœmeur.



CHERS PARENTS

Océanis, salle de spectacle

06 mars
Pièce de théâtre, comédie sur la famille, l'amour, la fratrie!



PORTES OUVERTES

Ecole ND de la Garde

21 mars



PORTES OUVERTES

Ecole Les Petits Ruisseaux

07 mars



PROJECTION FILM

Océanis, salle Port Blanc

25 mars
Projection avec l'UNICEF & la Pépinière d'Initiatives Citoyennes



COUP DE TORCHON

Océanis, salle de spectacle

12 mars
Pièce de théâtre proposée par l'association Lion's club



PORTES OUVERTES

Ecole ND du Sacré-Coeur

28 mars



CLÉMENT FILLEUL, EXPO

Médiathèque Passe Ouest

12 mars > 04 avril
Exposition de l'artiste plasticien breton, Clément Filleul



FORUM MÉTIERS EN BRETON

Salle Amzer Nevez

12 mars
Forum de découverte des métiers en breton



BRAZIL

1er avril

Concert de l'école de musique de Plœmeur

Océanis, salle de spectacle



VENTE LIVRES, CD, VINYLES

04 avril

Vente d'occasions (livres, musique) avec Tarz Heol & l'OMVAP.

Océanis, salle de spectacle



TRISTAN TRÉHIN, EXPO

08 avril > 09 mai

Artiste travaillant le carton, Tristan Tréhin expose à Plœmeur

Médiathèque Passe Ouest



LA LITTORALE 56

12 avril

Course de solidarité avec l'association En Famille contre le cancer

Fort Bloqué



BAL, DANSE EN LIGNE

16 avril

Bal organisé par l'association Temps Danse

Océanis, salle de spectacle



TROC ET PUCES

26 avril

Troc et puces organisé par l'APE de la Châtaigneraie

Ecole La Châtaigneraie



LE TRAIL DU TER

1er mai

Un nom et des parcours inédits pour les anciennes «Foulées du Ter»

Parking de l'étang du Ter



MEETING AÉRIEN

10 mai

Ballet aérien et rencontre avec les militaires de Lann-Bihoué

BAN Lann-Bihoué



ANNIVERSAIRE JUMELAGE

14 > 17 mai

60 ans de jumelage avec la ville de Dixmude (Belgique)

Médiathèque Passe Ouest



MARATHON PHOTO

23 mai

Challenge photo sur un thème imposé, itinérant, ouvert à tous

Médiathèque Passe Ouest



TROC ET PUCES

24 mai

Troc et puces organisé par l'amicale sportive du Guermeur

Anse du Stole



Intercommunalité

PÊCHE DE LOISIR :

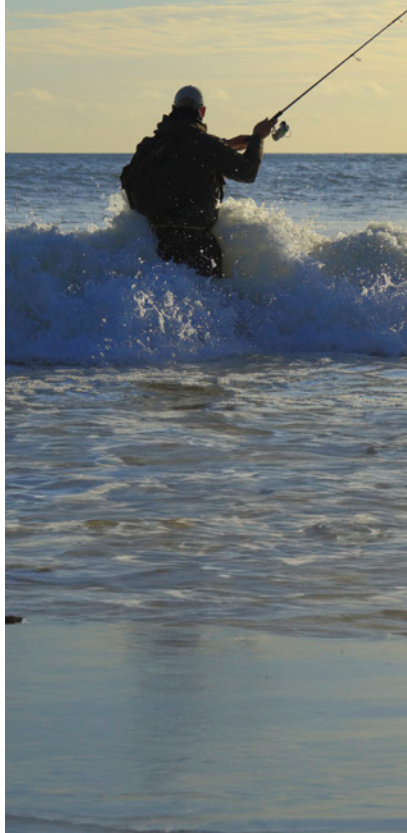
PRÉSERVER LA MER COMMENCE PAR LA DÉCLARATION

Afin de préserver les ressources halieutiques et de promouvoir une pêche de loisir durable, l'État a mis en place **depuis le 10 janvier 2026**, une obligation d'enregistrement et de déclaration des captures d'espèces sensibles via l'application **RecFishing**. Cette mesure s'applique dès la première sortie à tous les pêcheurs de loisir âgés de 16 ans et plus. Sont concernés les plaisanciers, les pêcheurs du bord et, pour certaines espèces, les pêcheurs à pied. En Manche, Mer du Nord et Atlantique, l'obligation vise uniquement les pêcheurs recherchant l'une des quatre espèces sensibles : **bar, lieu jaune, thon rouge et dorade rose**. Pour la pêche à pied, seuls ceux ciblant le bar sont concernés.

L'enregistrement, **rapide et valable 12 mois**, doit être effectué avant toute pratique. La déclaration des captures est obligatoire le jour même, pendant ou après chaque sortie, y compris dans le cadre d'une pratique de pêcher-relâcher. Les informations demandées portent sur le lieu, l'espèce, la quantité, la technique utilisée, la taille et le poids. Ces espèces peuvent disparaître si elles sont trop pêchées. En participant à cette initiative, chaque pêcheur contribue à préserver les ressources de la mer, à lutter contre les pratiques illégales et à garantir une pêche durable pour les générations futures, dans le respect de la protection des données personnelles. En cas de non-enregistrement ou de non-déclaration, une amende peut être appliquée.

**chaque
pêcheur
contribue à
préserver
les ressources
de la mer**

POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.MER.GOUV.FR



Les nouvelles enseignes à Plœmeur

CÉLINE CADOUR, DIÉTÉTICIENNE & NUTRITIONNISTE



Installée à Plœmeur depuis septembre, **Céline Cadour**, diététicienne nutritionniste, propose un suivi personnalisé : rééquilibrage alimentaire (perte de poids, reprise d'énergie), accompagnement de pathologies (diabète, troubles digestifs ou du comportement alimentaire) et conseils adaptés pour toutes

les étapes de la vie (enfants, seniors, femmes enceintes...). Elle privilégie une approche bienveillante et concrète, en téléconsultation ou à son cabinet de l'**Espace Enezenn** à Plœmeur.

06 71 77 31 43
CELINECADOUR.FR
CONTACT POSSIBLE VIA DOCTOLIB

ARNAULD VAN WAMBEKE & EDDY MAAS



ARNAULD À GAUCHE, EDDY À DROITE

Un partenariat autour des services informatiques à Plœmeur! **Arnaud**, dirigeant d'AC2S et **Eddy**, dirigeant de MS informatique, se sont accordés pour répondre aux demandes informatiques des Plœmeurois. Eddy adresse les demandes des particuliers et les reçoit dans son atelier **3 rue de Larmor** et se déplace à domicile.

Arnaud se concentre sur les besoins des professionnels et intervient sur site. Ils couvrent un large panel de compétences : conseils, installation, réparations, maintenance, installation de réseaux wifi, sécurité informatique, vidéosurveillance).

ARNAUD: 06 20 80 66 39 | AC2S.FR
EDDY: 06 04 01 00 98
MSINFORMATIQUE5629.FR

SOLAR EXPANSION, PIONNIÈRE DU PHOTOVOLTAÏQUE



Solar Expansion accueille particuliers et professionnels pour échanger, réaliser les études préalables et poser des panneaux photovoltaïques. Solar Expansion est un partenaire local fiable, certifié Qualibat et RGE. Partout en Bretagne, ses techniciens posent l'écosystème photovoltaïque complet :

- Batteries de stockage solaire
- Bornes pour véhicule électrique...

Aussi, des services complémentaires comme l'entretien de toiture ou le démoussage. Retrouvez Solar Expansion au **salon de l'habitat** de Lorient du 13 au 15 mars 2026.

02 97 13 12 12 - ZA DE KERDROUAL
LUNDI AU VENDREDI 9H-12H30 13H30-17H
SOLAR-EXPANSION.FR

ERRATUM

Une erreur s'est glisée dans le dernier numéro. Vous auriez dû lire l'annonce de **Chloé Kwiatkowski**, propriétaire du salon **Coiffée By Chloé**. Son numéro pour prendre rendez-vous est le **06 88 64 24 41**.

Dans l'esprit d'un respect très strict des dispositions légales concernant la communication des collectivités territoriales en période pré-électorale, les élus de la majorité ont souhaité suspendre la publication de leurs tribunes politiques jusqu'aux élections municipales.

MME VERDES ANNIE

L'heure est au bilan.

Notre bourg a changé de visage ; C'est devenu une ville, avec ces voitures, ces camions, ces constructions pour une catégorie de personnes, un sentiment d'insécurité, une tranquillité perdue. La côte n'est pas épargnée, elle est devenue Balnéaire avec des Airbnb, des campings

4 étoiles et des animations estivales. Des classes ferment, moins d'enfants parce que les jeunes familles ne peuvent plus y habiter et sans main d'œuvre, nos entreprises finiront par partir.

En 6 ans de mandat, j'en ai vu des dossiers, des projets, mais jamais de dialogue, seulement du mépris.

A vos votes !

Mme VERDES ANNIE

GROUPE PLŒMEUR EN ACTES

Fin d'un mandat où nous n'aurons pas été associé.e.s, où nous n'aurons jamais été reçu.e.s par le maire et où nous attendons encore des réponses. Comme vous.

Comme vous, les habitant.e.s, nous déplorons le manque de démocratie et de consultation.

Nous regrettons :

- la vente du camping de l'Atlantys
- les sites non dépollués
- les nombreux programmes immobiliers dont les prix excluent une partie des familles
- la carence en nombre de logements dits sociaux (nous ne serons qu'autour de 13% contre les 20% imposés par l'État)
- l'absence de mesures de protection du littoral
- la pâleur des mesures pour accompagner les victimes de violences intrafamiliales
- le manque de transparence pour les subventions et dons en matériel ou en nature, aux associations
- les projets d'ampleur insuffisamment préparés (Fort Bloqué) et qui conduisent à des recours qui auraient pu être évités
- les projets de coeur de ville (îlot Saint Joseph) où tout est décidé sans solliciter l'avis de toutes et tous.
- l'avenir du service d'aide à la personne est une vraie question.

Pourquoi ne pas associer les usager.e.s et les familles, à la réflexion ? Pourquoi ne pas ouvrir aux propositions, aux projets et faire choisir la population qui correspondra au coeur de ville idéal ? Ou au service qui convient ?

Un autre mode de gouvernance est possible. Il est même souhaitable. Le climat peut s'apaiser. Nous avons besoin d'avancer pour la commune. Une équipe municipale peut décider de travailler au service du bien commun, au service de toutes et tous en intégrant les volontés et les compétences utiles à notre territoire.

Merci pour votre confiance. Notre petit groupe apprécie vos veilles, vos alertes, vos échanges, vos espoirs. Bonne année 2026 à vous.

Emmanuelle Trocadéro, Marie Helene Huchet Michel Le Mestrallan. Groupe Plœmeur en Actes

GROUPE AVEC LES PLŒMEUROI

15/01/2026

La démocratie locale est une illusion. L'organisation communale est archaïque : la loi de 1884 n'a guère changé. Le mode de scrutin est injuste : la répartition des conseillers n'est pas proportionnelle aux résultats du vote. La majorité est sur-représentée (28 sur 33 sièges à Plœmeur) et les oppositions minorées (5 sièges). Le mandat est très long : 4 ans serait mieux que 6. Les conseillers municipaux sont trop nombreux : leur nombre a été augmenté d'un tiers en 1983 sans profit. Le maire a trop de pouvoirs : en début de mandat le conseil lui transmet l'essentiel de ses compétences, sans retour. Le contrôle de l'Etat a quasiment disparu. Les dépenses municipales sont mal connues, leur suivi difficile. Une nouvelle loi s'impose !

Loïc Tonnerre, Groupe « Avec les Plœmeurois »

loic-tonnerre.over-blog.com ou Facebook

Riz au lait de grand-mère



INGRÉDIENTS

1 litre de lait bio
110g de riz rond
1 pincée de sel
100g de sucre semoule
50g de beurre

Le riz se déguste tiède ou
froid selon les goûts !

PRÉPARATION

1. Dans une casserole, faire chauffer le lait.
2. Lorsque le lait est bien chaud, ajouter successivement le riz, le sel, le sucre et le beurre.
3. Cuire à feu doux en remuant régulièrement afin d'éviter que le riz n'attache au fond de la casserole.
4. Laisser cuire environ 35 minutes, jusqu'à ce que le riz soit tendre et le mélange bien crémeux.
5. En fin de cuisson, couvrir la casserole et laisser reposer environ 15 minutes pour terminer la cuisson en douceur.



Informations pratiques

MAIRIE

1 RUE DES ÉCOLES - CS 10067 - 56274 PLŒMEUR CEDEX
DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30-12H30 · 13H30-17H00
STANDARD : 02 97 86 40 40
SERVICE ÉTAT CIVIL FERMÉ LE JEUDI APRÈS-MIDI.

PÔLE MUNICIPAL DE KERDROUAL

10 RUE GUSTAVE EIFFEL
ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE : LUNDI > VENDREDI 8H-12H30 · 13H30-17H
ACCUEIL PHYSIQUE AU PUBLIC : LUNDI > VENDREDI 8H-12H
+ LES APRÈS-MIDIS SUR RENDEZ-VOUS.
02 97 86 40 00

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PLACE ANNE-MARIE ROBIC - PLŒMEUR
DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30-12H · 13H30 -17H
STANDARD : 02 97 86 40 60

POLICE MUNICIPALE

8 PLACE DE L'ÉGLISE - PLŒMEUR
DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30-12H30 · 13H30-17H00
STANDARD : 02 97 05 50 85

EDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE

RUE DE KERVAM - PLŒMEUR
STANDARD : 02 97 86 40 45

MAISON DES JEUNES

18 RUE DE KERVAM - PLŒMEUR
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI : 16H -19H
MERCREDI : 14H-19H

ESPACE CULTUREL PASSE OUEST

11 RUE DE KERVAM - PLŒMEUR
MARDI, JEUDI, VENDREDI : 14H30-18H30
MERCREDI, SAMEDI : 10H-12H30 · 14H-18H
FERMÉ LES JOURS FÉRIÉS.

COMPLEXE AQUATIQUE Océanis

HORAIRE HORS VACANCES SCOLAIRES

LUNDI : 12H-16H30	VENDREDI : 12-18H30
MARDI : 12H-13H30 · 19H-21H	SAMEDI : 10H-14H
MERCREDI : 10H-12H · 17H-21H	DIMANCHE : 9H-13H
JEUDI : FERMÉ	

THÉÂTRE DE PRINTEMPS

C'HOARIVA AN NEVEZ-AMZER

PLOEMEUR
Océanis



CHERS PARENTS

*** 4 ANS DE TRIOMPHE, PLUS DE 900 REPRÉSENTATIONS ***

« Cruellement drôle » - « Une comédie familiale tendre et grignote à la fois » - « Malin, fin, intelligent et vif »
LE FIGARO LE PARISIEN TELERAMA

UNE COMÉDIE D'EMMANUEL PATRON ET ARMELLE PATRON

MISE EN SCÈNE : ARMELLE PATRON, ANNE DUPARNE, EMMANUEL PATRON
COSTUMES : NADIA CHMILEWSKY / DÉCOR : ÉDOUARD LAUD
LUMIÈRE : LAURENT BEAL / MUSIQUE : MICHEL AMSELLEM
ILLUSTRATION : SACHA FLOCH POLAKOFF

CHERS PARENTS

Vendredi 6 mars
20h30

Comédie nominée aux
Molières 2022

PAILLETES

Vendredi 24 avril
20h30

Comédie percutante autour
des codes du réveillon de Noël



billetterie



INFOS ET RÉSERVATION
WWW.PLOEMEUR.COM/AGENDA